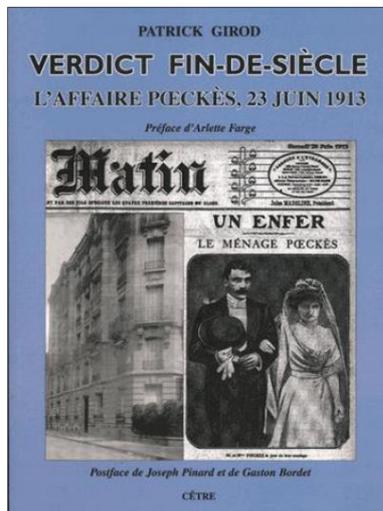


Patrick GIROD, *Verdict fin-de-siècle. L'affaire Pœckès, 23 juin 1913*, Besançon, Cêtre, août 2014, 200 p., 15 €.



Inclassable. L'ouvrage de Patrick Girod, *Verdict fin-de-siècle. L'affaire Pœckès, 23 juin 1913*, édité par la Maison Cêtre, se situe aux limites de la publication historique, de l'enquête journalistique, de l'étude sociologique voire du polar. Quoi qu'il en soit, le livre est passionnant et entre parfaitement dans le courant actuel qui met le lecteur ou l'auditeur en mesure d'étudier les tenants et les aboutissants d'une affaire judiciaire ancienne.

D'autant plus intéressant que la plupart des personnages du livre ont des origines comtoises et que les familles en cause sont encore présentes dans le Doubs et dans le Jura.

Néanmoins le drame se déroule en région parisienne, à Saint-Mandé, dans la nuit du 22 au 23 juin 1913. Vers minuit, six coups de feu réveillent les habitants du quartier. Dans le riche immeuble où ils ont été tirés, une jeune femme annonce

calmement aux domestiques et voisins que son mari s'est suicidé.

Drame conjugal, à la veille de la première guerre mondiale, dans l'univers parisien des négociants de haut vol. Le père de la victime, Léon Pœckès, a fait fortune dans le commerce de soieries et de lainages en gros. Le fils, prénommé également Léon, a épousé Suzanne Lafoy en 1907, une riche héritière, enfant gâtée d'un administrateur des Magasins du Louvre.

Si les deux familles appartiennent à la bourgeoisie, les Pœckès sont conservateurs et très religieux alors que le père de Suzanne, qui a débuté en bas de l'échelle et conquis son statut social à la force du poignet, s'apparente plutôt à la Libre Pensée.

Outre le dossier judiciaire, l'auteur nous fait pénétrer dans le monde de ces riches familles du début du XX^e siècle. Style agréable, écriture vivante, vocabulaire subtil. Bien au-delà de la vie des familles concernées, il restitue le climat de l'époque, au niveau de la justice, du travail, des sciences, de la psychiatrie, des loisirs...

Entre Suzanne Lafoy et Léon Pœckès, il s'agit d'un mariage de raison où l'amour n'a pas sa place et, dès les fiançailles, la promesse exprime des sentiments féministes peu appréciés dans le milieu de sa belle-famille, déclarant haut et fort qu'elle se considère comme l'égale de son futur époux.

À peine le mariage est-il célébré que la mésentente devient évidente au sein du couple, Léon souffrant de neurasthénie et Suzanne se plaignant de la violence et de la folie de son mari. Mais aucun témoin n'a constaté les faits.

Très rapidement, l'enquête va démontrer que le suicide est impossible puisque Léon aurait dû se tirer les balles dans le dos !

Acculée, Suzanne modifie plusieurs fois son scénario, pour finalement reconnaître avoir tiré pour se défendre, en état de légitime défense.

L'enquête menée 100 ans plus tard par Patrick Girod s'appuie sur les procès-verbaux de police, les archives de l'instruction, les minutes du procès, les déclarations de la famille, des domestiques, des témoins, les articles de journaux. Or, le rôle de la presse n'est pas négligeable dans le sort de l'accusée qui apparaît bientôt dans les articles comme une malheureuse amenée à vivre un véritable enfer auprès d'un époux « dégénéré ».

Aux côtés des célébrités de l'époque, l'auteur nous introduit dans le prétoire où la défense arrache les larmes aux jurés dont le délibéré d'acquiescement interviendra après quinze minutes seulement de délibéré.

Était-ce logique ? Au lecteur de le dire.